



## PROCOLE SANITAIRE - Activité Basket-Ball

Ce protocole respecte les directives du ministère des Sports concernant les sports collectifs et les notes fédérales du 01/07/2020 et 01/09/2020 concernant les conditions de pratique du basket amateur.

Il sera revu suivant l'évolution de la situation sanitaire et la réglementation ministérielle et fédérale sur les conditions de pratique et les directives du propriétaire du lieu de pratique.

**MANAGER COVID de Saint Clair basket Réguiny** : Estelle LE BOT

**REFERENTS COVID de Saint Clair basket Réguiny (1 personne par équipe)** : Solenn AUDIC, Camille GUEGAN, Thibault AUDIC, **à définir : 1 coach U11, 1 coach U13, 1 coach U15, 1 joueuse U18, 1 joueuse loisirs,**

**Lieu de pratique** : Salle du Docteur Jarriault, Rue Saint Clair, 56500 Réguiny

### **Joueurs – entraînement :**

- **Arrivée en tenue.**
- **Gourde individuelle avec étiquette ou marquage au NOM-Prénom du joueur.**
- **Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique** obligatoire avant le début de la séance – un distributeur se trouve dans l'entrée de la salle.
- **Arrivée par la porte d'entrée principale (porte d'entrée habituelle), départ par une des portes de secours donnant sur l'arrière de la salle** (désinfection des mains en quittant la salle).
- **Pas de serrage des mains ni d'embrassade entre les pratiquants ni avec l'encadrant.**
- Chaque joueur viendra avec 2 tee-shirts : 1 sombre (bleu marine ou noir) et 1 de couleur clair (pas d'utilisation des chasubles).
- Accès aux toilettes autorisé après accord de l'encadrant qui veillera à en limiter l'accès à 1 seule personne simultanément.
- **Les affaires personnelles des joueurs seront déposées sur le gradin du fond, le plus proche du local matériel** (une affiche indique « basket / badminton »).
- **Interdiction d'accéder au local matériel.**
- **Entraînement à huis clos : l'accès est limité au seul pratiquant.**
- **Les vestiaires seront accessibles** seulement lors des matchs (restreint lors des entraînements seniors) selon un protocole strict.

### **Encadrement – entraînement :**

- L'encadrant doit sortir le distributeur de Gel Hydro Alcoolique en ouvrant la salle, et veiller à ce que toutes les portes soient ouvertes (notamment la porte entre le hall et la salle).
- Port du masque obligatoire avant et après la séance.
- **Règle de distanciation de 2m pendant toute la séance.**
- **Lavage des mains ou gel hydro alcoolique avant chaque début de séance.**
- Programme d'exercices approprié à la forme physique des participants et permettant de limiter au maximum les contacts en dehors des phases de jeu collectif.
- Accès au local matériel limité à l'encadrant.
- Contrôle de l'accès individuel aux toilettes (1 personne max).
- **Désinfection du matériel utilisé à la fin de chaque séance**, désinfection des points de contact en fermant la salle. **Le vendredi : désinfection de tous les ballons avant rangement.**

- **Tenue du planning de présence par séance** et signature du respect du protocole de désinfection/nettoyage du matériel.

**Toute personne présentant des symptômes référencés dans le cadre du COVID 19 est susceptible de se voir refuser l'accès à la salle et/ou devront le signaler par mail ou SMS aux encadrants afin d'établir une possible liste de contacts en cas de diagnostic avéré.**

### **Matches :**

- **Pratiquants** : mêmes règles qu'aux entraînements : arrivée en tenue afin de ne pas passer par les vestiaires avant le match. Gourde individuelle avec étiquette ou marquage au NOM-Prénom du joueur. **Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique** obligatoire avant le début de l'échauffement. Chaque joueur lavera son maillot individuellement.
- **Encadrement** : en dehors des périodes de jeu, toutes les personnes présentes autorisées devront porter un masque.
- Le coach principal est autorisé à enlever son masque pendant les périodes de jeu (en respectant la distance minimale avec le banc et/ou les officiels).
- **Les officiels de table et délégué de club devront porter un masque pendant toute la durée de leur présence.**
- **Pas de serrage de mains ou autres contacts en dehors de ceux nécessités par l'action de jouer.**
- **Protocole de désinfection/nettoyage du matériel** entre chaque match (bancs, ballons, chaises, tables, pupitre, ordinateur...) par le référent COVID de l'équipe venant de finir son match avec le désinfectant mis à disposition.
- **Protocole d'accès aux vestiaires après match** : le référent COVID de l'équipe de Réguiny sera en charge de la désinfection des vestiaires à l'issue du match. Les vestiaires seront fermés à clés une fois la désinfection effectuée.
- **Public : port du masque obligatoire dès l'accès au lieu pour les plus de 11 ans**, désinfection des mains obligatoire dès l'entrée – un distributeur se trouve dans l'entrée de la salle.
- **Sens de circulation entrée/sortie du public** : accès par la porte d'entrée principale (porte d'entrée habituelle), départ par une des portes de secours donnant sur l'arrière de la salle.
- Accès à la buvette autorisé. La commande se fera au bar, avec le masque. Le spectateur est autorisé à retirer son masque une fois assis à table. Il est interdit de consommer à l'intérieur de la salle de sports.
- **Interdiction au public d'accéder au terrain** pendant les temps de pause, ni à la structure d'escalade.
- Les joueurs et dirigeants prennent leur collation assis autour d'une table réservée et prévue à cet effet.
- Fermeture de la salle à 00h maximum.

### **En fin de journée de compétition :**

- Désinfection des sanitaires et des points de contact à la fermeture de la salle